

Outils complémentaires

Les nouveaux projets éducatifs et les moyens de leur mise en œuvre

Primaire et secondaire

Table des matières

1.	Processus d'élaboration du projet éducatif	p. 2
2.	Outils pour l'analyse du contexte (analyse de la situation)	
a)	Tableau 1 : exemples d'éléments pouvant être pris en compte et de sources d'informations possibles	p. 4
b)	Annexe 3 : Liste de données qui peuvent être prises en considération dans l'analyse de l'environnement externe et interne de l'établissement d'enseignement	p. 7
3.	Outils pour l'élaboration du projet éducatif	
a)	Annexe 1 : Orientation et objectifs ministériels	p. 11
b)	Argumentaire pour favoriser l'inscription de cibles qualitatives plutôt que quantitatives (chiffrées)	p. 14
c)	Procédure d'adoption du projet éducatif et <u>lettre de dissidence</u>	p. 18
4.	Outils pour l'élaboration de la proposition des moyens	
a)	Processus d'élaboration de la proposition de moyens	p. 22
b)	Exemples d'éléments du contenu pour le projet éducatif et les moyens de mise en œuvre	p. 24
5.	Tableau synthèse des orientations et des objectifs – Le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022, (CSDGS)	p. 30

Processus d'élaboration du projet éducatif¹

Processus d'élaboration du projet éducatif

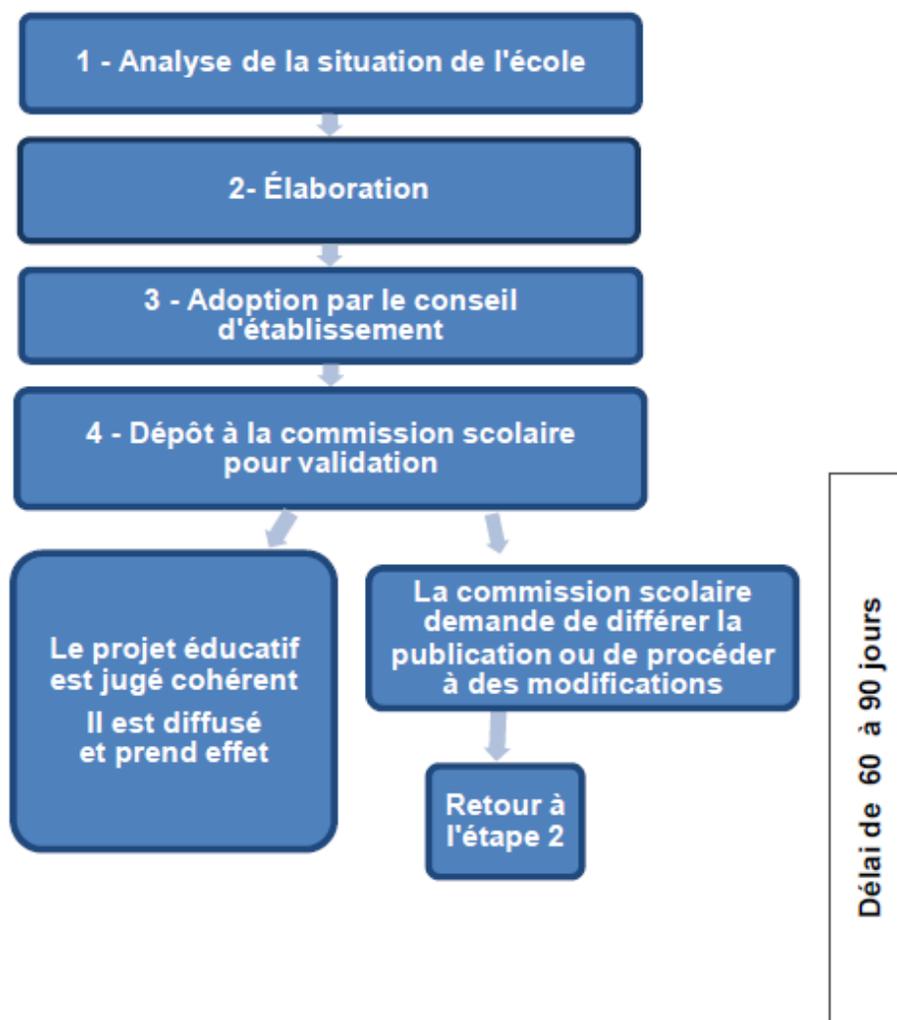


Tableau 1 :

Exemples d'éléments pouvant être pris en compte et de sources d'informations possibles¹

Tableau 1

Exemples d'éléments pouvant être pris en compte et de sources d'informations possibles

Note : Ces éléments sont présentés à titre indicatif seulement. Chaque établissement devant déterminer ceux qui sont pertinents eu égard au contexte qui lui est propre.

Éléments pouvant être pris en compte	Sources d'informations possibles
<p>Besoins des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Défis ou difficultés particulières (ex. : apprentissage de la lecture) • Besoins en termes de services professionnels et de soutien • Besoins en termes de service de garde • Sentiment d'appartenance • Mieux vivre ensemble • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation du personnel sur les besoins des élèves • Services prévus ou accessibilité des services complémentaires et particuliers • Questionnaires ou groupes de discussion • Données propres à l'école • Etc.
<p>Enjeux liés à la réussite des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proportion d'élèves HDAA dans l'école et dans les classes • Élèves ayant un plan d'intervention • Présence ou disponibilité des services spécialisés • Climat de l'école (ex. : intimidation et violence) • Assiduité des élèves • Redoublement • Retard scolaire • Réussite aux épreuves ministérielles • Engagement parental • Engagement des élèves dans des activités parascolaires ou dans divers projets de classe, d'école, en lien avec la communauté • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation du personnel sur les difficultés particulières des élèves • Questionnaires ou groupes de discussion • Données propres à l'école • Données provenant du ministère et de la commission scolaire • Écarts de réussite entre divers groupes d'élèves (issus de milieux défavorisés ou favorisés; issus de l'immigration, ayant ou non des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, etc.) • Plan de lutte contre l'intimidation et la violence • Etc.
<p>Caractéristiques de la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étendue du territoire • Tendances démographiques • Diversité socioéconomique, linguistique et ethnoculturelle de la population • Milieu rural ou urbain • Région éloignée, région ressource 	<ul style="list-style-type: none"> • Données provenant du ministère et de la commission scolaire • Consultation de tous les groupes concernés quant à leur connaissance de la communauté • Etc.

Éléments pouvant être pris en compte	Sources d'informations possibles
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources de la communauté (soutien aux familles, aux jeunes) • Qualité de l'environnement et de la vie en général • Organismes pouvant appuyer les élèves dans le cadre de projets environnementaux, culturels, sportifs ou sociaux complémentaires aux services de l'école • Pénurie ou besoins de main-d'œuvre • Etc. 	
<p>Attentes de la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réussite des élèves • Liens entre les parents et l'école • Apport de l'école à la vie de la communauté • Apport et engagement des élèves à la vie de la communauté • Valeurs à transmettre • Espoir • Objectifs de développement durable • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation de tous les groupes concernés, dont le personnel scolaire • Sondage ou groupes de discussion • Etc. •
<p>Situation socioéconomique de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité socioéconomique (ex. : niveau de défavorisation) • Diversité ethnoculturelle et linguistique • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Données provenant du ministère et de la commission scolaire • Consultation du personnel quant à sa connaissance du milieu • Etc.
<p>Autres éléments propres au milieu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieux physiques (ex. : nombre de pavillons, nombre de locaux, disponibilité des locaux, partage de locaux, espaces communs, vétusté, luminosité, qualité de l'air, confort) • Outils numériques • Temps prévu pour la concertation • Temps prévu pour divers projets • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de vétusté du ou des bâtiments • Consultation de tous les groupes concernés, dont le personnel scolaire • Etc.

Annexe 3 :

Liste de données qui peuvent être prises en considération dans l'analyse externe et interne de l'établissement d'enseignement¹

Source : ¹Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2018).
Gestion axée sur les résultats : pilotage du système d'éducation.
Le projet éducatif, pages 16 à 18

Annexe 3 - Liste de données qui peuvent être prises en considération dans l'analyse de l'environnement externe et interne de l'établissement d'enseignement

ENVIRONNEMENT EXTERNE

- le contexte socio-économique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation (par exemple, la hausse ou la baisse de la démographie, le niveau moyen de scolarité des parents);
- les services offerts par les organismes pouvant soutenir l'éducation sur le territoire de l'établissement d'enseignement et de sa région administrative (par exemple, les municipalités, les autres établissements d'enseignement, l'instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire, le centre intégré de santé et de services sociaux, le carrefour jeunesse emploi, le centre local de développement);
- le type d'engagement de ces organismes;
- l'offre publique et privée de services pédagogiques (petite enfance, préscolaire, primaire, secondaire, éducation des adultes, formation professionnelle, enseignement supérieur) sur le territoire de l'établissement d'enseignement et de sa région administrative;
- l'indice de milieu socio-économique (IMSE);
- l'indice du seuil de faible revenu (SFR);
- le type ou le degré de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant;
- le statut familial des élèves;
- le taux de placement par type de programme d'études à la formation professionnelle.

ENVIRONNEMENT INTERNE

Les élèves et leur réussite

Indicateurs nationaux fournis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) :

- la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire;
- le taux de réussite aux épreuves uniques du MEES en 4e et en 5e secondaire;
- le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (taux de décrochage).

Autres indicateurs nationaux fournis par la commission scolaire ou par l'établissement d'enseignement :

- le taux de réussite aux épreuves uniques du MEES en 4e et en 6e année;
- le taux de réussite aux épreuves uniques du MEES en 2e secondaire;
- le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (taux de décrochage) selon le niveau scolaire, l'âge, le sexe de l'élève, son statut linguistique, son milieu socio-économique, ses caractéristiques particulières (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, élèves immigrants de première génération, etc.);
- le taux de qualification et d'obtention de diplôme selon le sexe de l'élève, son statut linguistique, son milieu socio-économique, ses caractéristiques particulières (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, élèves immigrants de première génération, etc.).

Portrait statistique des effectifs scolaires :

- le nombre d'élèves, par niveau scolaire et par secteur (formation générale des jeunes, formation professionnelle, formation générale des adultes);
- les prévisions de la clientèle pour les cinq prochaines années;
- le nombre d'élèves fréquentant le service de garde;
- l'âge moyen des nouveaux inscrits en formation professionnelle;
- le pourcentage d'élèves âgés de moins de 20 ans en formation professionnelle;
- le pourcentage d'élèves titulaires d'un diplôme d'études secondaires en formation professionnelle.

Caractéristiques des élèves :

- la nationalité des élèves;
- la langue maternelle des élèves.

Caractéristiques liées à la réussite :

- le nombre d'élèves vivant une transition;
- le nombre d'élèves ayant un PI (plan d'intervention);
- le nombre d'élèves ayant un PSII (plan de service individualisé et intersectoriel);
- le nombre d'élèves ayant une TÉVA (transition de l'école vers la vie active);
- le pourcentage d'élèves HDAA;
- le pourcentage d'élèves HDAA intégrés;
- le nombre de situations d'intimidation ou de violence par année;
- le pourcentage d'absentéisme chez les élèves;
- le nombre de sorties de classe (expulsions) par année;
- la proportion d'élèves engagés dans les activités parascolaires (activités étudiantes, sports interscolaires, activités communautaires, etc.);
- le degré de motivation des élèves;
- la proportion d'élèves capables d'organiser leur travail de façon satisfaisante;
- la proportion d'élèves ayant un travail rémunéré et le nombre d'heures travaillées par semaine;
- la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement;
- la proportion d'élèves qui accèdent à la 3e secondaire en formation générale;
- la proportion d'élèves qui accèdent à la 4e secondaire en formation générale;
- la proportion d'élèves qui accèdent à la 5e secondaire en formation générale;
- la proportion d'élèves qui poursuivent leurs études en formation professionnelle;
- la proportion d'élèves qui poursuivent des études supérieures;
- le taux de persévérance et de réussite à la formation générale des adultes inscrits au second cycle du secondaire, pour tous les âges et toutes les clientèles;
- le nombre de personnes ayant obtenu un diplôme de la formation professionnelle.

Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

- le nombre d'enseignantes et d'enseignants, de membres du personnel professionnel et de personnel en soutien direct et indirect à l'élève selon la catégorie d'emploi, le type de poste, etc.;
- la stabilité du personnel;
- l'âge moyen du personnel;
- la mobilisation du personnel;
- l'offre pédagogique de l'établissement d'enseignement (options, profils, programmes, etc.);
- l'offre de services en adaptation scolaire;
- l'offre de services complémentaires;
- l'offre de services des activités parascolaires;
- le type de leadership de la direction;
- les pratiques d'encadrement des élèves;
- les pratiques éducatives;
- le niveau d'intégration des technologies de l'information et de la communication;
- les services d'aide à l'apprentissage aux élèves;
- les pratiques évaluatives;
- les caractéristiques des relations entre l'école et la famille;
- les caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves;
- le climat organisationnel.

L'établissement d'enseignement

- les disponibilités financières;
- l'équipement technologique;
- le nombre de bâtiments et leur état;
- le nombre et le type de locaux spécialisés;
- la disponibilité des locaux.

Annexe 1:

Orientations et objectifs ministériels¹

Annexe 1 – Orientations et objectifs ministériels

Le PEVR de la commission scolaire doit être cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation (art. 209.1). Le ministre peut aussi déterminer pour l'ensemble des commissions scolaires ou en fonction de la situation de l'une ou de certaines d'entre elles, des orientations, des objectifs et des cibles devant être pris en compte pour l'élaboration du PEVR (art. 459.2).

Pour la période 2017-2022, deux orientations devant être prises en compte et cinq objectifs et indicateurs leur correspondant ont été proposés aux commissions scolaires pour l'élaboration des PEVR. Ces orientations et objectifs pourront se retrouver, en tout ou en partie, dans les projets éducatifs. Comme mentionné à la section 2.4 c), il est préférable que ceux-ci ne soient pas accompagnés de cibles quantitatives pour éviter des dangers potentiels. Ces dangers pourraient être évoqués pour démontrer le caractère « inapproprié » ou « inapplicable » de l'inscription de cibles quantitatives dans le projet éducatif **pour démontrer le caractère « inapproprié » ou « inapplicable » de l'inscription de cibles quantitatives dans le projet éducatif.**

Objectifs proposés aux commissions scolaires	Indicateurs	Dangers potentiels
Réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves : <ul style="list-style-type: none"> ▪ garçons et filles ▪ élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et élèves réguliers ▪ élèves issus de l'immigration et élèves qui n'en sont pas issus ▪ écoles défavorisées et favorisées 	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	Orienter certains élèves vers des parcours peu qualifiants plutôt que de leur offrir le soutien nécessaire à l'atteinte de leur plein potentiel (secondaire) Recourir à des mesures inappropriées qui pourraient encourager les préjugés à l'égard de certains élèves
Diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	Part des élèves de 13 ans ou plus au moment de leur entrée au secondaire	Encourager la promotion automatique de certains élèves, même si ce n'est pas ce qui est souhaitable pour eux (primaire) Faire pression sur le personnel enseignant pour favoriser la promotion automatique de certains élèves (primaire) Entraîner des écarts importants entre les élèves d'une même classe, ce qui affecte les conditions d'exercice et les conditions d'apprentissage pour tous les élèves

Objectifs proposés aux commissions scolaires	Indicateurs	Dangers potentiels
Augmenter la proportion d'élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	Concentrer les efforts sur la réussite aux examens et non sur la réussite au sens large et sur le développement global des élèves
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle	Réduire le curriculum enseigné à ce qui est évalué Orienter l'enseignement vers la pratique de tests plutôt que sur la compréhension approfondie de la matière Prioriser l'écriture à un point tel que les autres matières soient négligées (2 ^e cycle du primaire) Dévaloriser les matières qui ne sont pas obligatoires pour l'obtention du diplôme (au secondaire)
Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant	Indice de vétusté des bâtiments	Rénover et construire dans l'urgence sans développer une vision et une expertise interne et sans prendre en compte : - les besoins spécifiques des milieux - l'empreinte écologique - l'intégration du numérique - les éléments qui favorisent la réussite éducative (espaces lumineux, colorés, confortables, flexibles et fluides)
Orientation		Danger potentiel
Faire bouger les élèves 60 minutes par jour		Faire de l'atteinte des 60 minutes d'exercice par jour une finalité plutôt que de rechercher le développement, chez les élèves, du goût de faire de l'activité physique

Argumentaire pour favoriser l'inscription de cibles qualitatives plutôt que quantitatives (chiffrées)¹.

Argumentaire

Au cours des dernières années, la performance, la concurrence et les cibles à atteindre s'imposent en éducation au Québec. Cette vision de l'éducation déshumanise celle-ci et soumet les élèves et le personnel à une forte pression pour atteindre des résultats qui vont à l'encontre de la réussite éducative permettant à l'élève de développer son plein potentiel et de réaliser ses buts personnels.

Ce qu'il faut éviter

- Mettre une pression indue sur les élèves pour qu'ils privilégient les résultats aux examens au détriment de la pleine maîtrise des compétences du programme.
- Mettre de la pression sur le personnel pour qu'il se centre sur l'atteinte de cibles chiffrées, dans un contexte de manque de ressources pour soutenir la réussite des élèves.
- Mettre de la pression sur le personnel enseignant pour qu'il modifie les notes des élèves à la hausse, de manière à atteindre les résultats statistiques souhaités.
- Préparer les élèves uniquement en fonction de l'évaluation prévue, les privant ainsi d'apprentissages utiles à leur réussite éducative.
- Augmenter le nombre d'examens exigés par les commissions scolaires, qui doivent rendre des comptes en matière de réussite des élèves.
- Faire perdre aux élèves le sens de la réussite, qui permet le développement de leur plein potentiel et l'atteinte de leurs buts personnels, et non pas l'atteinte d'une cible chiffrée.
- Faire pression sur le personnel pour qu'il centre ses efforts sur les élèves tout près du seuil de réussite, ce qui envoie le message qu'il est vain de mettre l'énergie nécessaire pour mener les élèves qui ont plus de difficulté à la réussite.
- Obliger l'utilisation d'approches éducatives et pédagogiques particulières, brimant ainsi l'autonomie professionnelle du personnel.
- S'éloigner du contexte de l'établissement (origine des élèves, composition des groupes, ressources disponibles, etc.).
- Prioriser les besoins des entreprises au détriment de ceux des élèves dans un contexte d'adéquation formation-emploi.

Ce que nous voulons

- Créer un climat propice aux apprentissages de tous les élèves, sans égard à la performance.
- Offrir aux élèves la possibilité de devenir des citoyennes et citoyens responsables et de développer leur vision du monde qui les entoure.
- Établir une relation de confiance avec les élèves pour les amener à atteindre leurs buts.
- Privilégier la collaboration de toutes et tous dans les établissements.

Ce que nous proposons

- Éliminer toute référence à des cibles chiffrées dans le projet éducatif pour se concentrer sur des objectifs qui tiennent compte des moyens dont dispose le personnel et des capacités des élèves.
- Privilégier des façons de faire qui situent l'école ou le centre et la réussite des élèves dans une vision plus humaine de l'éducation.
- Faire de la réussite une responsabilité partagée entre le personnel, les parents et la direction.
- Mettre tout le savoir et toute l'expérience du personnel au service de la réussite des élèves.

Exemples de cibles acceptables

Pour éviter que les cibles visées dans le projet éducatif soient chiffrées, nous devons suggérer des objectifs orientés sur les moyens qui seront proposés à la direction par le personnel pour la mise en œuvre du projet éducatif.

La direction propose l'amélioration de la réussite des élèves de 5 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- d'augmenter la réussite des élèves;
- de tendre vers un meilleur taux de diplomation.

La direction propose l'augmentation de la réussite des garçons de 4 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- d'améliorer la réussite des garçons;
- de diminuer les écarts de réussite entre les garçons et les filles.

La direction propose la diminution des sorties sans diplôme ni qualification de 3 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- de réduire le nombre de sorties sans diplôme ni qualification;
- de maintenir un nombre minimal de sorties sans diplôme ni qualification.

La direction propose la réduction du taux d'abandon de programme de 5 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- de réduire le nombre d'élèves qui abandonnent un programme.

La direction propose l'augmentation de la réussite du niveau 1 en francisation de 6 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- d'améliorer la réussite des élèves de niveau 1 en francisation.

Les exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la commission scolaire de fixer des cibles visées dans le projet éducatif sont respectées, mais les propositions du personnel sont orientées en fonction des moyens qui seront mis en place et non en fonction d'une obligation de résultats.

De la documentation sur les moyens sera produite et diffusée dans un deuxième temps.

Procédure d'adoption du projet éducatif par le conseil d'établissement et lettre de dissidence¹.

Aux personnes représentant le personnel au conseil d'établissement (CE)

Procédure d'adoption du projet éducatif par le conseil d'établissement et lettre de dissidence

Pour faire en sorte que les cibles visées prévues par la Loi sur l'instruction publique qui doivent être inscrites dans le projet éducatif ne soient pas chiffrées, il est préférable de préparer le terrain, à défaut de quoi il pourrait s'avérer nécessaire de se dissocier de la proposition de projet éducatif par une lettre de dissidence (voir le modèle à la page suivante).

Voici la démarche proposée :

1. Préalablement à l'adoption du projet éducatif, il est préférable pour les personnes représentant le personnel au CE de se concerter et d'annoncer à la direction leurs couleurs et leur volonté d'éviter l'inscription de cibles chiffrées à l'intérieur du projet éducatif.
2. Les personnes représentant le personnel au CE ont avantage à informer la présidente ou le président du conseil d'établissement de leur intention de s'opposer clairement à des cibles chiffrées dans le projet éducatif.
3. Si, en bout de piste, le libellé des cibles apparaissant au projet éducatif ne correspond pas à leurs attentes, les représentantes et représentants du personnel au CE pourront voter contre la proposition de projet éducatif.

Il est important de ne pas s'abstenir de voter, car une abstention est considérée comme un appui à la proposition. Dans ce cadre, il faut s'assurer de se coordonner avec les représentantes et représentants des autres catégories de personnel présentes au CE.

Si la proposition de projet éducatif contenant des cibles chiffrées est retenue par la majorité, les représentantes et représentants du personnel pourront demander d'inscrire leur dissidence au procès-verbal de la réunion et déposer une lettre de dissidence. La dissidence peut être vue ici comme un moyen dissuasif, utilisé en amont, pour informer les membres du conseil d'établissement que, lorsqu'il sera question du projet éducatif, le personnel s'opposera vivement à l'inscription de cibles chiffrées à l'intérieur de ce document et pour en expliquer les raisons. Si des cibles chiffrées étaient tout de même inscrites au projet éducatif lors de son adoption, une lettre pour appuyer leur dissidence peut être déposée pour laisser une trace écrite au procès-verbal de la rencontre. Cette lettre a alors une valeur symbolique puisque le personnel a le devoir de respecter le contenu du projet éducatif.

Si la proposition est rejetée par la majorité, la direction devra aller chercher un nouveau consensus à soumettre lors d'une rencontre ultérieure du CE.

[Insérer ville], le [insérer date]

PAR COURRIEL [insérer adresse]

[Insérer nom]

[Président du conseil d'établissement de l'école ou du centre]

[Insérer adresse]

Objet : Avis du personnel à l'égard de l'ajout de cibles visées au projet éducatif par les nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique (projet de loi n° 105)

Madame, Monsieur,

La présente lettre vise à vous expliquer l'avis du personnel relatif aux nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique, modifiée par l'adoption du projet de loi n° 105, qui apportent des changements au contenu du projet éducatif en y ajoutant des cibles visées.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un projet éducatif est la pierre angulaire sur laquelle repose la réalisation de la mission fondamentale de l'école, qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves. Cette mission s'articule dans une vision humaniste de l'éducation et ne doit surtout pas être réduite à l'atteinte de cibles chiffrées sans égard aux besoins des élèves, et aux moyens et aux ressources nécessaires dont dispose le personnel.

Notre voix doit être entendue, puisque l'apport du personnel de l'école au bien-être des élèves et à leur réussite éducative est d'une importance capitale. En effet, le personnel est celui qui tisse des liens avec les élèves, qui connaît leurs besoins et qui a développé un savoir et une expertise mis au service de la réussite de chacun des élèves.

Nous nous opposons aux cibles chiffrées puisqu'elles ne sont pas sans conséquence pour le personnel et pour les élèves. En fait, cette obligation de résultats met une pression indue sur les élèves afin de les voir réussir, et également sur le personnel pour qu'il se centre sur l'atteinte de ces cibles dans un contexte de manque de ressources pour soutenir la réussite des élèves. Il y a aussi un fort risque qu'une pression soit exercée sur le personnel enseignant pour modifier les notes des élèves à la hausse, de manière à atteindre les résultats statistiques souhaités.

Vous comprendrez donc que, dans le cadre des travaux relatifs à l'adoption du projet éducatif de l'école, nous refusons systématiquement toute cible chiffrée concernant la réussite ou la diplomation des élèves. Nous ne

voulons pas d'un établissement obsédé par l'obligation de résultats; nous voulons un établissement où chacun des élèves a les moyens de réussir.

Ce n'est pas en imposant au personnel des cibles chiffrées à atteindre que nous arriverons collectivement à améliorer la réussite des élèves.

Nous réitérons que nous souhaitons la réussite de 100 % des élèves et sommes convaincus que vous comprendrez nos préoccupations à l'égard de l'introduction de cibles chiffrées à l'intérieur du projet éducatif.

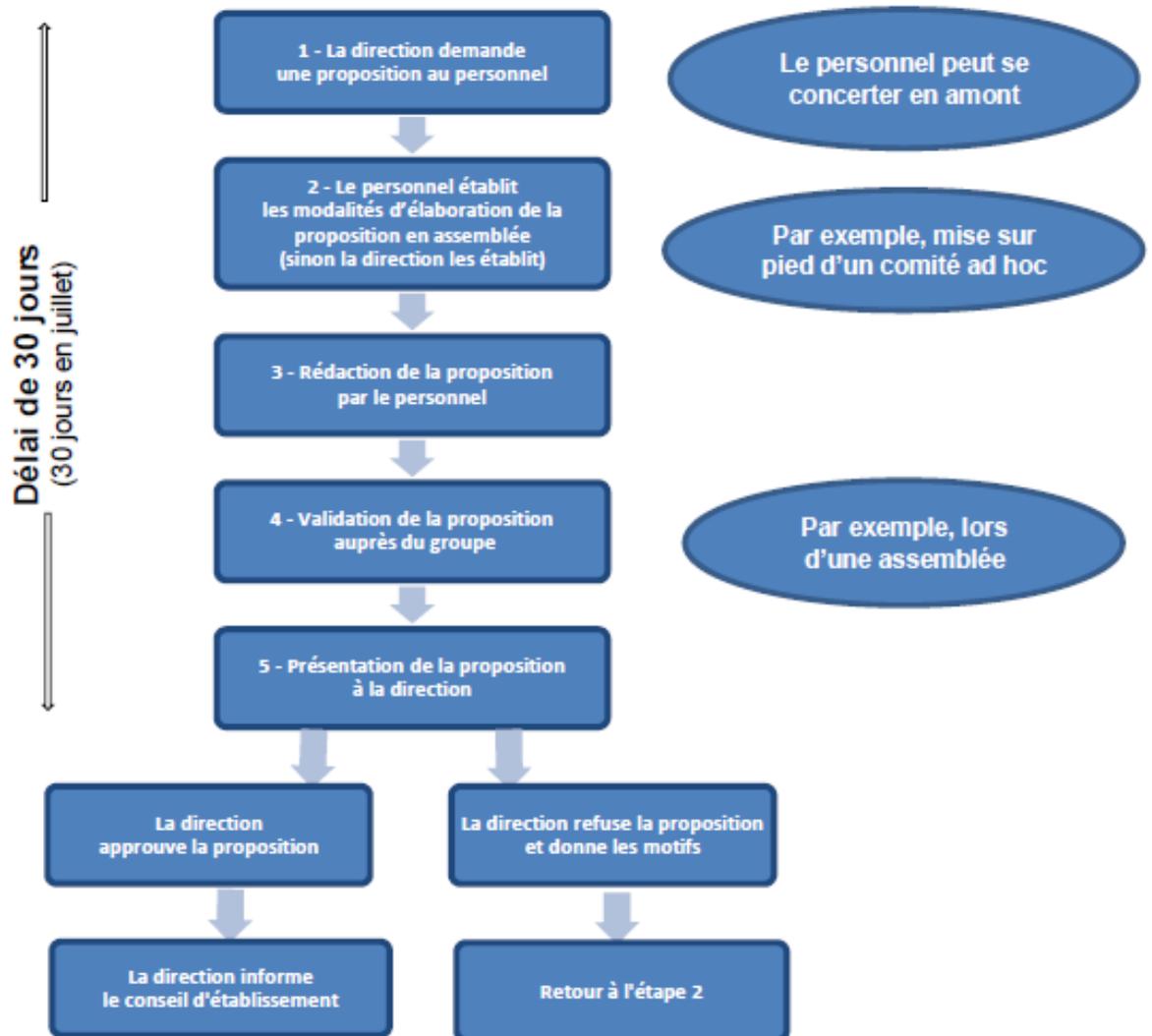
Nous vous remercions de l'attention portée à la présente lettre et nous vous transmettons, **Madame, Monsieur**, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les membres du personnel de l'école

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Processus d'élaboration de la proposition de moyens¹.

Processus d'élaboration de la proposition de moyens



Exemples d'éléments de contenu pour le projet éducatif et les moyens de mise en œuvre¹.

Exemples d'éléments de contenu pour le projet éducatif et les moyens de mise en œuvre

Note : Les exemples proposés le sont à titre indicatif seulement.

Enjeux et orientations	Objectifs	Cibles non chiffrées	Indicateurs	Moyens proposés par le personnel
<p>Enjeu : Apprentissage de la lecture Orientation : Soutenir l'apprentissage de la lecture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer le goût de la lecture chez les élèves ▪ Favoriser le développement des compétences des élèves en lecture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du temps de lecture ▪ Accroissement du plaisir de lire chez les élèves ▪ Augmentation du taux de réussite en lecture, langue d'enseignement, en 6e année du primaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre moyen de livres empruntés à la bibliothèque chaque mois ▪ Témoignages des élèves ▪ Taux de réussite en lecture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Périodes de lecture fréquentes ▪ Achat de livres sur des thématiques diversifiées ▪ Visites régulières de la bibliothèque ▪ Analyse des stratégies de lecture utilisées par les élèves à risque ou en difficulté ▪ Service d'orthopédagogie pour les élèves qui éprouvent des difficultés en lecture ▪ Campagne de valorisation de la lecture, par exemple, création d'un club de lecture ▪ Parrainage d'élèves de 1re année par des élèves de 6e année pour des activités liées à la lecture
<p>Enjeu : École comme milieu de vie Orientation : Faire de l'école un milieu de vie ouvert, sain et sécuritaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer chez les élèves le respect de la diversité ▪ Promouvoir l'adoption de comportements pacifiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration du climat de l'école ▪ Réduction des cas d'intimidation et de violence 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perception du climat de l'école par les élèves et le personnel ▪ Nombre d'incidents d'intimidation et de violence rapportés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Portrait de la situation en matière d'intimidation et de violence ▪ Activités de sensibilisation à la diversité menées par l'animatrice ou l'animateur de vie spirituelle et communautaire (AVSEC), par exemple, des activités-causeries mensuelles ▪ Service de médiation pour les

Enjeux et orientations	Objectifs	Cibles non chiffrées	Indicateurs	Moyens proposés par le personnel
				<p>élèves, au besoin.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités pour les élèves à risque d'intimidation, animées notamment par une technicienne ou un technicien en loisirs ou en éducation spécialisée
<p>Enjeu : Ressources numériques Orientation : Assurer une utilisation adéquate des outils numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer l'utilisation des outils numériques à l'école ▪ Développer chez les élèves l'esprit critique dans l'utilisation des outils numériques ▪ Offrir des aides technologiques aux élèves qui en ont besoin 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration de nouvelles activités pédagogiques utilisant le numérique ▪ Développement d'activités visant à sensibiliser les élèves à une utilisation adéquate du numérique ▪ Accès aux aides technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport descriptif des nouvelles activités développées ▪ Perception des élèves et du personnel à l'égard des activités développées ▪ Nombre d'élèves ayant eu accès aux aides technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès et disponibilité du matériel ▪ Soutien technique pour l'utilisation et l'entretien du matériel ▪ Partage de pratiques pédagogiques utilisant le numérique ▪ Plan de formation découlant des besoins exprimés par le personnel ▪ Accompagnement des élèves bénéficiant de mesures d'aide technologique ▪ Adaptation de la bibliothèque de l'école pour favoriser l'intégration du numérique et le travail collaboratif
<p>Enjeu : Réussite pour tous Orientation : Favoriser la réussite de tous les</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer rapidement les difficultés des élèves ▪ Réduire les retards scolaires des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution du nombre d'élèves en attente de services professionnels ou de soutien ▪ Amélioration du taux de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'élèves en attente de services ▪ Taux de réussite à l'épreuve unique d'écriture, langue 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services professionnels et de soutien suffisants pour répondre aux besoins ▪ Suivi des plans d'intervention et rencontres en fonction des

Enjeux et orientations	Objectifs	Cibles non chiffrées	Indicateurs	Moyens proposés par le personnel
élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire les écarts de réussite ▪ Améliorer les conditions d'exercice du personnel de manière à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves 	<p>réussite à l'épreuve unique d'écriture, langue d'enseignement, pour la 4^e année du primaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction du taux de sortie sans diplôme ▪ Réduction des écarts de réussite entre garçons et filles, élèves HDAA et élèves réguliers, élèves issus de l'immigration et élèves qui n'en sont pas issus 	<p>d'enseignement, pour la 4^e année</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de sorties sans diplôme ▪ Écart entre les taux de réussite des garçons et des filles, des élèves HDAA et des élèves réguliers, des élèves issus de l'immigration et des élèves qui n'en sont pas issus 	<p>besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise sur pied d'outils de suivi et de communication pour les différents intervenants ▪ Service d'accompagnement pour les élèves en difficulté (ou tutorat) ▪ Prise en compte des difficultés des élèves dans la composition des classes ▪ Mise en place de cours d'appoint ▪ Guide contenant toutes les informations de base à propos de l'école pour les nouveaux employés ▪ Mentorat pour soutenir l'insertion professionnelle du personnel
<p>Enjeu : Engagement des élèves</p> <p>Orientation : Favoriser l'engagement des élèves dans leur cheminement scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aider les élèves à envisager leur projet d'avenir ▪ Valoriser la présence à l'école et en classe ▪ Offrir une diversité d'activités parascolaires pouvant répondre aux intérêts variés des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du nombre d'élèves engagés dans une démarche d'orientation scolaire et professionnelle ▪ Réduction des absences en classe ▪ Augmentation de la participation des élèves aux activités de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'élèves engagés dans une démarche ▪ Taux d'assiduité ▪ Nombre d'élèves participant aux activités ▪ Sentiment d'appartenance des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ateliers d'orientation scolaire et professionnelle menés par une conseillère ou un conseiller en orientation scolaire et professionnelle ▪ Présentation de modèles de parcours scolaires et professionnels diversifiés ▪ Rencontres individuelles avec l'élève lors d'absences non

Enjeux et orientations	Objectifs	Cibles non chiffrées	Indicateurs	Moyens proposés par le personnel
				motivées par la technicienne ou le technicien en éducation spécialisée ou en travail social (TES ou TTS) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision de l'offre d'activités parascolaires
<p>Enjeu : Relation école-famille Orientation : Développer la relation école-famille</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer régulièrement les parents du cheminement de leur enfant ▪ Favoriser la participation des parents lors d'activités réalisées à l'école ou à l'extérieur de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien des liens de collaboration avec les parents ▪ Contribution des parents à l'atteinte des objectifs d'activité physique des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Occasions d'échanges formels et informels avec les parents ▪ Nombre de parents ayant participé à des activités ▪ Taux de satisfaction à l'égard des moyens de communication avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répertoire des moyens de communication possibles ▪ Mise en place de stratégies de communication avec les parents ▪ Invitation des parents lors de certaines activités ▪ Lien avec certaines familles assuré par une ou un TTS ou une ou un agent de transition ▪ Mise à jour régulière du site Internet de l'école ▪ Remise d'un calendrier des rencontres et activités aux parents
<p>Enjeu : Engagement des élèves Orientation : Contribuer à faire des élèves des citoyens engagés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Éduquer l'élève aux valeurs démocratiques, à l'importance du bien commun, de la solidarité locale et internationale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de l'empathie chez les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à des projets, à des comités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de comités, comme un comité EVB ▪ Activités menées par l'animatrice ou l'animateur à la vie étudiante

Enjeux et orientations	Objectifs	Cibles non chiffrées	Indicateurs	Moyens proposés par le personnel
Sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux et aux objectifs de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le contact nature ▪ Amener les élèves à poser des gestes concrets pour protéger l'environnement 	l'environnement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adoption de comportements prosociaux et environnementaux 	d'école <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à des projets d'amélioration du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de gestion des matières résiduelles

Tableau synthèse des orientations et des objectifs – Le Plan d’engagement vers la réussite 2018-2022, c’est l’affaire de tous!¹



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Source : ¹Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Plan d’engagement vers la réussite,
Version officielle, adoptée le 19 juin 2018

Version officielle
Adoptée le 19 juin 2018



Tableau synthèse des orientations et des objectifs

Le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022,
c'est l'affaire de tous!

ORIENTATION	AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART	PISTES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS																													
Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire	Dépister et intervenir tôt	Annuellement, que toutes les écoles mettent en place une démarche de dépistage et d'intervention précoce pour les élèves du préscolaire et du 1 ^{er} cycle du primaire.	En 2012, selon les résultats de l'EQDEM, près d'un enfant sur quatre à la CSDGS (23 %) commençait sa scolarité en présentant une vulnérabilité dans au moins un des domaines de développement suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Santé physique et bien-être; • Compétences sociales; • Maturité affective; • Développement cognitif et langagier; • Habiletés de communication et connaissances générales. <p>De plus, cette étude nous indique que les vulnérabilités des garçons sont supérieures de 10% de plus que celles des filles.</p>	Répertorier nos partenaires et les outils de dépistage utilisés.	Rapport annuel des écoles pour la mise en place des actions mises en place.																													
	Soutenir la maîtrise de la langue française	Annuellement, maintenir au-dessus de 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire en améliorant notamment la réussite des garçons en portant le taux de réussite à 89 % d'ici 2022.	Epreuve d'écriture 4 ^e année <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année scolaire</th> <th>2016-2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tous</td> <td>90,0 %</td> </tr> <tr> <td>Filles</td> <td>93,8 %</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>86,1 %</td> </tr> <tr> <td>Ecart</td> <td>7,7 %</td> </tr> </tbody> </table>	Année scolaire	2016-2017	Tous	90,0 %	Filles	93,8 %	Garçons	86,1 %	Ecart	7,7 %	Poursuivre l'accompagnement des pratiques efficaces en écriture.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire.																			
	Année scolaire	2016-2017																																
Tous	90,0 %																																	
Filles	93,8 %																																	
Garçons	86,1 %																																	
Ecart	7,7 %																																	
	Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire.	Dresser le portrait de notre clientèle adulte en FGA et en FP en ce qui a trait à leur niveau de littératie.	Établir un plan d'action.	Dresser le portrait du niveau de littératie de la clientèle adulte qui fréquente nos centres FP et FGA.	Portrait de situation réalisé. Mise en place du plan d'action.																													
	Soutenir les élèves à risque en intervenant rapidement	D'ici 2022, diminuer le pourcentage d'élèves ayant un taux de réussite de 65 % et moins au bilan en lecture, en écriture et en mathématiques. Pour les élèves de 6 ^e année du primaire, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont 65% et moins en lecture, écriture et en mathématiques. Pour les élèves de 2 ^e secondaire, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont 65% et moins en lecture, écriture et en mathématiques.	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">2016-2017</th> <th colspan="3">Primaire</th> <th>SEC.</th> </tr> <tr> <th>2^e</th> <th>4^e</th> <th>6^e</th> <th>2^e</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Français</td> <td>7,4 %</td> <td>10,9 %</td> <td>10,3 %</td> <td>29,3 %</td> </tr> <tr> <td>Lecture</td> <td>9,7 %</td> <td>15,5 %</td> <td>15,1 %</td> <td>34,4 %</td> </tr> <tr> <td>Écriture</td> <td>12,3 %</td> <td>17,0 %</td> <td>15,4 %</td> <td>32,7 %</td> </tr> <tr> <td>Mathématiques</td> <td>9,7 %</td> <td>10,0 %</td> <td>17,8 %</td> <td>29,7 %</td> </tr> </tbody> </table>	2016-2017	Primaire			SEC.	2 ^e	4 ^e	6 ^e	2 ^e	Français	7,4 %	10,9 %	10,3 %	29,3 %	Lecture	9,7 %	15,5 %	15,1 %	34,4 %	Écriture	12,3 %	17,0 %	15,4 %	32,7 %	Mathématiques	9,7 %	10,0 %	17,8 %	29,7 %	Faire le portrait des élèves (filles et garçons) à risque et monitorer leur réussite tout au long de l'année. Soutenir la mise en place des interventions ciblées. Poursuivre l'accompagnement des pratiques efficaces en lecture et en mathématique.	Pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins au bilan de juin en lecture, écriture et en mathématiques.
2016-2017	Primaire				SEC.																													
	2 ^e	4 ^e	6 ^e	2 ^e																														
Français	7,4 %	10,9 %	10,3 %	29,3 %																														
Lecture	9,7 %	15,5 %	15,1 %	34,4 %																														
Écriture	12,3 %	17,0 %	15,4 %	32,7 %																														
Mathématiques	9,7 %	10,0 %	17,8 %	29,7 %																														

ORIENTATION	AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART	PISTES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS																									
Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire	Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite : <ul style="list-style-type: none"> des garçons, 	D'ici 2022, augmenter à 74 % le taux de diplomation et de qualification des garçons avant l'âge de 20 ans.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cohorte</th> <th>2006-2007 (7 ans)</th> <th>2007-2008 (7 ans)</th> <th>2008-2009 (7 ans)</th> <th>2009-2010 (7 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>69,9 %</td> <td>72,5 %</td> <td>72,4 %</td> <td>75,7 %</td> </tr> <tr> <td>Filles</td> <td>78,4 %</td> <td>80,0 %</td> <td>79,1 %</td> <td>81,3 %</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>61,6 %</td> <td>64,5 %</td> <td>66,3 %</td> <td>69,9 %</td> </tr> <tr> <td>Écart</td> <td>16,8</td> <td>15,5</td> <td>12,8</td> <td>11,4</td> </tr> </tbody> </table>	Cohorte	2006-2007 (7 ans)	2007-2008 (7 ans)	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)	Total	69,9 %	72,5 %	72,4 %	75,7 %	Filles	78,4 %	80,0 %	79,1 %	81,3 %	Garçons	61,6 %	64,5 %	66,3 %	69,9 %	Écart	16,8	15,5	12,8	11,4	Soutenir des activités signifiantes qui contribuent à l'engagement scolaire des garçons dans tous les secteurs de formation.	Taux de diplomation et de qualification des garçons avant l'âge de 20 ans.
	Cohorte	2006-2007 (7 ans)	2007-2008 (7 ans)	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)																									
	Total	69,9 %	72,5 %	72,4 %	75,7 %																									
	Filles	78,4 %	80,0 %	79,1 %	81,3 %																									
Garçons	61,6 %	64,5 %	66,3 %	69,9 %																										
Écart	16,8	15,5	12,8	11,4																										
<ul style="list-style-type: none"> des élèves ayant un plan d'intervention, 	D'ici 2022, augmenter à 51 % le taux de diplomation et de qualification des élèves qui ont un plan d'intervention (EHDAA) avant l'âge de 20 ans.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cohorte</th> <th>2006-2007 (7 ans)</th> <th>2007-2008 (7 ans)</th> <th>2008-2009 (7 ans)</th> <th>2009-2010 (7 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>EHDAA (avec PI)</td> <td>41,0 %</td> <td>44,1 %</td> <td>42,1 %</td> <td>45,3 %</td> </tr> </tbody> </table>	Cohorte	2006-2007 (7 ans)	2007-2008 (7 ans)	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)	EHDAA (avec PI)	41,0 %	44,1 %	42,1 %	45,3 %	<p>Former et accompagner les intervenants des écoles et des centres en lien avec la démarche du PI et nous assurer de la collaboration avec le parent ou l'élève adulte.</p> <p>Lors des périodes de transition (d'un degré à l'autre, d'une école à l'autre et de la formation générale aux secteurs FGA et FP), prévoir des mécanismes efficaces de transfert de l'information relative aux élèves HDAA.</p> <p>Soutenir les pratiques évaluatives dans la mise en place du cadre de référence en adaptation-modification.</p>	Taux de diplomation et de qualification des élèves qui ont un plan d'intervention (EHDAA) avant l'âge de 20 ans.																
Cohorte	2006-2007 (7 ans)	2007-2008 (7 ans)	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)																										
EHDAA (avec PI)	41,0 %	44,1 %	42,1 %	45,3 %																										
<ul style="list-style-type: none"> des élèves issus de l'immigration, 	D'ici 2022, augmenter à 82 % le taux de diplomation et de qualification des élèves immigrants de deuxième génération avant l'âge de 20 ans.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cohorte</th> <th>2008-2009 (7 ans)</th> <th>2009-2010 (7 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Immigrants de première génération</td> <td>80,8 %</td> <td>89,2 %</td> </tr> <tr> <td>Immigrants de deuxième génération</td> <td>72,9 %</td> <td>75,9 %</td> </tr> </tbody> </table>	Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)	Immigrants de première génération	80,8 %	89,2 %	Immigrants de deuxième génération	72,9 %	75,9 %	<p>Soutenir le développement organisationnel de la francisation et la concevoir en lien non seulement avec le langage, mais aussi avec la culture francophone québécoise permettant ainsi de développer des repères culturels indispensables.</p> <p>Développer une vision commune des meilleures pratiques qui permettent le vivre-ensemble et la concrétiser par les meilleures pratiques qui permettent de réussir un vivre-ensemble dans une culture québécoise nourrie des apports de sa diversité.</p>	Taux de diplomation et de qualification des élèves immigrants de deuxième génération avant l'âge de 20 ans.																	
Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)																												
Immigrants de première génération	80,8 %	89,2 %																												
Immigrants de deuxième génération	72,9 %	75,9 %																												
<ul style="list-style-type: none"> et ceux issus de milieux défavorisés et de milieux intermédiaires. 	<p>D'ici 2022, augmenter à 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux défavorisés (8 - 9 - 10) avant l'âge de 20 ans.</p> <p>D'ici 2022, augmenter à 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux intermédiaires (4-5-6-7) avant l'âge de 20 ans.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cohorte</th> <th>2008-2009 (7 ans)</th> <th>2009-2010 (7 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Milieux défavorisés</td> <td>69,7 %</td> <td>76,9 %</td> </tr> <tr> <td>Milieux intermédiaires</td> <td>70,2 %</td> <td>72,2 %</td> </tr> </tbody> </table>	Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)	Milieux défavorisés	69,7 %	76,9 %	Milieux intermédiaires	70,2 %	72,2 %	Soutenir les activités qui contribuent à développer l'engagement scolaire chez les élèves (filles et garçons).	Taux de diplomation et qualification des élèves qui ont commencé leur parcours secondaire dans une école en milieu défavorisé ou intermédiaire.																	
Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)																												
Milieux défavorisés	69,7 %	76,9 %																												
Milieux intermédiaires	70,2 %	72,2 %																												

ORIENTATION	AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART	PISTES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS																						
	Élaborer des parcours diversifiés pour soutenir la persévérance et mener nos élèves vers la diplomation, la qualification.	D'ici 2022, augmenter à 77 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP) avant l'âge de 20 ans. D'ici 2022, augmenter à 80% le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans. D'ici 2022, diminuer de 3 % la proportion d'élèves qui quittent l'école ou le centre sans certification ni diplomation.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cohorte</th> <th>2008-2009 (7 ans)</th> <th>2009-2010 (7 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Diplômes</td> <td>66,9 %</td> <td>71,8 %</td> </tr> <tr> <td>Qualification</td> <td>5,5 %</td> <td>3,8 %</td> </tr> <tr> <td>Tous</td> <td>72,4 %</td> <td>75,7 %</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>14,7 %</td> <td>14,5 %</td> <td>13,1 %</td> <td>12,6 %</td> <td>11,3 %</td> </tr> </tbody> </table>	Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)	Diplômes	66,9 %	71,8 %	Qualification	5,5 %	3,8 %	Tous	72,4 %	75,7 %	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	14,7 %	14,5 %	13,1 %	12,6 %	11,3 %	Faire connaître et valoriser auprès des élèves, des parents, des employés de la commission scolaire et des partenaires tous les parcours possibles menant à une diplomation ou à une qualification incluant la FGA et la FP.	Taux de diplomation (DES et DEP) avant l'âge de 20 ans. Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans. Taux d'élèves sortants sans diplôme ou qualification.
Cohorte	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)																									
Diplômes	66,9 %	71,8 %																									
Qualification	5,5 %	3,8 %																									
Tous	72,4 %	75,7 %																									
2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016																							
14,7 %	14,5 %	13,1 %	12,6 %	11,3 %																							
Favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise de chacun	Soutenir la mise en place des pratiques collaboratives et des interventions inspirées des pratiques efficaces issues de la recherche.	Annuellement, tous les établissements et les services élaborent leur plan de formation en intégrant notamment les pratiques collaboratives.		Soutenir les établissements dans l'élaboration du plan de formation et dans la mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles ou autres formes de pratiques collaboratives. Développer des référentiels et des outils faisant la promotion et la diffusion des pratiques efficaces issues de la recherche.	Bilan annuel du plan de formation.																						
	Poursuivre et optimiser le développement local et régional en favorisant les échanges et les ententes de collaboration avec les partenaires du milieu.	Mise en place de projets structurants ou participation de la CSDGS à des projets structurants favorisant les échanges et les ententes de collaboration, notamment avec les partenaires de la petite enfance.		Développer des partenariats structurés avec les villes, CISSMO ou les organismes communautaires afin de soutenir les milieux défavorisés, les élèves issus de l'immigration, la clientèle EHDAA, la petite enfance et l'entrepreneuriat.	Rapport qualitatif des projets structurants de partenariat.																						
	Promouvoir l'importance de la participation des parents dans le cheminement et la vie scolaire de leur enfant.	Améliorer la concertation école-famille.		Poursuivre le déploiement du tutorat au secondaire et développer l'implantation au primaire. Développer des outils de communication entre l'école et les parents. Valoriser la participation des parents dans la vie scolaire de leurs enfants en offrant des ateliers et des formations aux parents.	Nombre d'activités de formation et de promotion.																						
Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves	Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non-violent et sans intimidation.	D'ici 2022, améliorer l'indice de vétusté physique afin que nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant.	En excluant les édifices de Ligny et la place de la Cité, l'indice de vétusté physique (IVP) de nos bâtiments est de 22,89 %. Nous avons 42,86 % de nos bâtiments qui sont répertoriés dans un état satisfaisant.	Soutenir les établissements dans l'aménagement d'espaces qui favorise la réussite. Planifier annuellement les travaux à effectuer.	Indice de vétusté physique (IVP).																						

ORIENTATION	AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	SITUATION DE DÉPART	PISTES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS															
		<p>Annuellement, tous les établissements réalisent des activités axées sur la bienveillance et le civisme, et d'ici 2022, offrir des activités culturelles, sportives, scientifiques, numériques ou entrepreneuriales.</p> <p>Annuellement, tous les établissements mettent en œuvre leur plan de lutte contre la violence et l'intimidation.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>% d'élèves qui trouvent leur milieu de vie agréable</th> <th>% d'élèves qui sont généralement satisfaits de leur vie à l'école ou dans leur centre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Primaire</td> <td>75%</td> <td>70%</td> </tr> <tr> <td>Secondaire</td> <td>70%</td> <td>82%</td> </tr> <tr> <td>Formation générale aux adultes</td> <td>91%</td> <td>81%</td> </tr> <tr> <td>Formation professionnelle</td> <td>92%</td> <td>91%</td> </tr> </tbody> </table>		% d'élèves qui trouvent leur milieu de vie agréable	% d'élèves qui sont généralement satisfaits de leur vie à l'école ou dans leur centre	Primaire	75%	70%	Secondaire	70%	82%	Formation générale aux adultes	91%	81%	Formation professionnelle	92%	91%	<p>Maintenir le suivi et l'actualisation des plans de lutte contre la violence et l'intimidation.</p> <p>Offrir de la formation et de l'accompagnement au regard des meilleures pratiques de gestion des comportements et du développement des habiletés sociales.</p> <p>Mise en œuvre du plan numérique.</p>	<p>Rapport qualitatif de l'apport de ces activités en lien avec le développement du plein potentiel de nos élèves.</p> <p>Taux d'élèves qui trouvent leur milieu de vie agréable et sont satisfaits de leur vie à l'école ou dans leur centre.</p>
	% d'élèves qui trouvent leur milieu de vie agréable	% d'élèves qui sont généralement satisfaits de leur vie à l'école ou dans leur centre																		
Primaire	75%	70%																		
Secondaire	70%	82%																		
Formation générale aux adultes	91%	81%																		
Formation professionnelle	92%	91%																		
Soutenir le développement des saines habitudes de vie.	Offrir la possibilité aux élèves de bouger pendant au moins 60 minutes par jour.	En moyenne, près de 50% de tous les élèves affirment faire de l'activité physique chaque jour. La majorité aimerait en faire davantage.	Développer des outils d'accompagnement des milieux.	Rapport qualitatif des établissements.																

S:\INTER\SERVICES\Comités-Commission\Plan d'engagement vers la réussite 18-22\PEVR CSDGS\PEVR 2018-2022-Orientations_objectif - Version officielle.docx